

# Soyez l'ambassadeur de l'UPJV

## DONNER AUX LYCÉEN-NE-S L'AMBITION DE POURSUIVRE LEURS ÉTUDES

Des lycéen-ne-s peuvent avoir une vision faussée de l'université ou des craintes pour aborder cette nouvelle étape de leur vie : les études supérieures. Ce dispositif, dans un souci d'égalité des chances, vise à lever ces craintes et à leur redonner de l'ambition.

## UN DISPOSITIF UNIQUE EN FRANCE ET QUI VOUS PERMET DE TÉMOIGNER

**Les étudiant-e-s sont les mieux placé-e-s pour parler de ce qu'ils font et des conditions dans lesquelles ils ou elles préparent leur avenir.** Pour cette raison, si vous avez au moins le niveau Licence 2 ou 2ème année de DUT, vous pouvez devenir *ambassadeur de l'UPJV* pour :

témoigner lors de plusieurs demi-journées ou journées d'information dans un ou plusieurs des 43 établissements secondaires de l'Académie sur les différentes formations de l'UPJV  
aller à la rencontre des lycéens  
promouvoir notre université et son offre de formations.

Les déplacements dans les lycées s'effectuent du 30 septembre 2019 au 20 décembre 2019.

## À SAVOIR !

Une **formation préparatoire obligatoire** d'une demi-journée (contenu et techniques de communications) sera assurée par le **DOIP** (Direction de l'Orientation et d'Insertion Professionnelle).

La **délégation de l'UPJV pour la visite dans le lycée** comprend 4 ou 5 étudiants et est dirigée par un personnel du DOIP.

Les **déplacements seront assurés par une navette de l'UPJV.**

Vous recevrez une **rémunération correspondant au SMIC horaire.**



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE



## CANDIDATER

Remplir le

et la

**Renvoyer à**

ou par courrier à :

UPJV, pôle OFRE

DOIP

10 rue Frédéric Petit, CS 44808

80048 Amiens Cedex 1

## CONTACT

---

Pour tout complément d'information écrire à